

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

29 JUIN 2022

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 45

OBJET

**Eau potable – procès-  
verbal de mise à  
disposition de biens  
meubles et immeubles,  
des emprunts et des  
subventions amortissables  
à la Communauté  
d'Agglomération Saint-  
Germain Boucles de Seine**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 30 juin 2022  
par voie d'affichages  
~~notifié le~~  
transmis en sous-préfecture  
le 30 juin 2022  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 juin 2022

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUÈSSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt-deux, le 29 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 juin deux mille vingt-deux, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

**Etaient présents :**

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC\*, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC\*, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE\*, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur ROUXEL

\*Monsieur PETROVIC présent à partir du dossier 22 D 01

\*Madame de CIDRAC présente à partir du dossier 22 D 01

\*Monsieur JOUSSE présent à partir du dossier 22 D 22

**Avaient donné procuration :**

Madame MACE à Monsieur SAUDO  
Madame GOTTI à Madame HABERT-DUPUIS  
Monsieur JOUSSE à Madame PEUGNET  
Madame ANDRE à Madame AGUINET  
Madame MEUNIER à Monsieur VENUS  
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC  
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD  
Madame GRANDPIERRE à Monsieur HAÏAT  
Monsieur GREVET à Madame FRABOULET  
Monsieur BENTZ à Monsieur ROUXEL

**Etait absente :**

Madame LESUEUR

**Secrétaire de séance :**

Monsieur SAUDO

Accusé de réception en préfecture  
078-200086924-20220629-22-D-31b-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2022  
Date de réception préfecture : 30/06/2022

**N° DE DOSSIER** : 22 D 31b

**OBJET** : EAU POTABLE – PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES, DES EMPRUNTS ET DES SUBVENTIONS AMORTISSABLES A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

A la demande du Comptable Public, la présente délibération annule et remplace la délibération 21 E 27a du 30 septembre 2021, le document transmis par le Service de Gestion Comptable en date du 14 septembre 2021 étant erroné.

Par délibération n° 19 J 26b du 19 décembre 2019, le Conseil Municipal a voté :

- ✓ La clôture juridique du budget annexe Eau potable (M49) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- ✓ L'ouverture d'un nouveau budget M49 dédié à l'enregistrement des flux liés à la prestation de service « eau potable ».

Dans sa comptabilité, le Comptable Public a réintégré l'ensemble de l'actif et du passif arrêté au 31 décembre 2019 du budget annexe n° 305 clôturé et arrêté au 31 décembre 2020 du budget annexe n° 316 au budget principal de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

En application des articles L.5211-5 III et L.132-1 et suivants du CGCT, il convient de mettre à la disposition de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) les moyens d'assurer le service de l'eau potable et de transférer les biens, les équipements et les emprunts nécessaires à l'exercice de la compétence selon le procès-verbal annexé à la présente délibération.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de mise à disposition de biens meubles et immeubles tel qu'annexé à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer ainsi que tous documents s'y rapportant.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

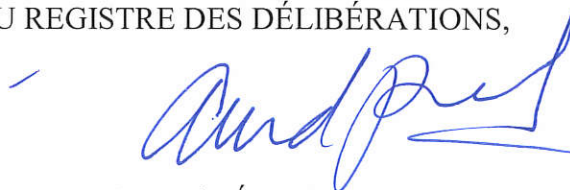
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le procès-verbal de mise à disposition de biens meubles et immeubles tel qu'annexé à la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que tous documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye



## PROCES-VERBAL

Mise à disposition par la Commune de Saint-Germain-En-Laye des biens meubles affectés à l'exercice de la compétence Eau potable à la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine.

En application des articles L 5211-5 III et L 132-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, disposant que tout transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence, les biens meubles décrits par le présent procès-verbal sont mis à la disposition de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine représenté par son Président, Monsieur Pierre FOND par la Commune de Saint-Germain- en Laye représentée par son Maire, Monsieur Arnaud PERICARD.

### ETAT D'INVENTAIRE AU 31/12/2019

DATE ACQUISITION	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE
22/01/1900	EAU0009	FAC. 430488 DU 03/04/2018	900,00	900,00
19/01/1900	EAU0010	FAC. 022018004B DU 16/02/2018	21 350,00	21 350,00
05/08/2019	EAU0013	FAC. FC191349 DU 23/07/2019 Relevé topographique de la parcelle du f	8 017,79	8 017,79
15/10/2019	EAU0014	FAC. INE0015-2019002611 DU 30/09/2019 MA19252101 MOE construction unite comple	29 824,32	29 824,32
30/01/1900	EAU2	FAC. 30571 DU 03/12/2015	41 385,90	41 385,90
10/12/2019	EAU0015	FAC. VENTE SUEZ 1016759 DU 03/ 12/2019 SG19542501 - Achat parcelles A2215, A221	181 838,32	181 838,32
09/01/1900	EAU0007	FAC. 6047754 DU 31/01/2017	34 138,39	23 220,39
25/06/2019	EAU0012	FAC. 6054054 DU 18/01/2019 Déplacement et remplacement de l'hydrant	3 535,79	3 535,79
02/01/1900	EAU1	FAC. 6041918 DU 20/05/2015	17 596,10	8 650,10
16/01/1900	EAU3	FAC. 6044076 DU 04/12/2015	532,88	261,88
16/01/1900	EAU4	FAC. 6044084 DU 04/12/2015	771,25	387,25
16/01/1900	EAU5	FAC. 6044077 DU 04/12/2015	2 352,69	1 176,69
13/01/1900	EAU6	FAC. 6044300 DU 08/01/2016	13 863,08	9 930,08
30/01/1900	EAU0008	FAC. 6051311 DU 06/11/2017	383 367,18	383 367,18
03/01/1900	EAU0011	FAC. 6053526 DU 18/10/2018	279 159,57	279 159,57
Total général			1 018 633,26	993 005,26

### ETAT D'INVENTAIRE AU 31/12/2020

		.00316	EAU POTABLE PRES. SER.-BA SGEL		
DATE ACQUISITION	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN		Valeur Origine	Valeur VNC
07/07/2020	EAU0014	FAC. 20-1032 DU 29/06/2020	Honoraires avocats - Audit dossier permi	1 755,00	1 755,00
20/03/2020	EAU0014	FAC. INE0015-2019003469 DU 05/12/2019 MA20070901 MOE construction unite comple		52 913,30	52 913,30
31/12/2020	EAU0024	FAC. 6056545 DU 10/12/2020	Creation reseau arrosage jardiniere - Tr	1 238,38	1 238,38
29/12/2020	EAU0025	FAC. 6056553 DU 10/12/2020	Déplacement canalisation Eau potable sui	9 997,16	9 997,16
01/04/2020	EAU0017	FAC. 6055392 DU 09/12/2019	Remplacement hydrant n° 160 et pose d'un	4 502,65	4 502,65
16/11/2020	EAU0019	FAC. Acompte n1 lot 2 DU 29/0 5/2020	Construction unite de deferrisation	297 983,64	297 983,64
17/11/2020	EAU0020	FAC. Acompte n1 - Lot 1F DU 1 9/10/2020	Construction unite de deferrisation du s	552 269,02	552 269,02
08/12/2020	EAU0023	FAC. 6056388 DU 18/11/2020 MA20343301	Creation canalisation entre f	342 000,00	342 000,00
10/09/2020	EAU0018	Avance Forfaitaire M19090 Lot 1 MA20192401 - Unite deferrisation - Lot n		25 510,64	25 510,64
Total				1 288 169,79	1 288 169,79

## ETAT DES EMPRUNTS TRANSFERES

Emprunts bancairs

31/12/2019

Solde 31/12/2020

Réf Contractuelle	Capital initial	Capital remboursé	Capital restant dû
A752001R	<b>1 500 000,00</b>		<b>1 500 000,00</b>
	Encaissement 2020 au 1641 sur 00316		<b>1 500 000,00</b>